N° 81-595-M au catalogue — N° 070
ISSN : 1711-8328
ISBN : 978-1-100-90006-3

Documents de travail

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires

par Danielle Shaienks, Tomasz Gluszynski et Justin Bayard

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382 Télécopieur : 1-613-951-9040

Statistique Canada
Ressources humaines et Développement social Canada

Statistics Canada
Human Resources and Social Development Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :	
Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Appels locaux ou internationaux :	
Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 81-595-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation
Documents de recherche

Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires

Danielle Shaienks, Statistique Canada

Tomasz Gluszynski et Justin Bayard,
Ressources humaines et Développement social Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2008

N° 81-595-M n° 070 au catalogue

Périodicité : hors série

ISSN 1711-8328

ISBN 978-1-100-90006-3

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-M No. 070).

Statistique Canada
Ressources humaines et Développement social Canada

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les membres du personnel de Statistique Canada (STC) et Ressources humaines et Développement Social Canada (RHDSC) qui ont participé à l'élaboration et à la production de l'Enquête auprès des jeunes en transition.

De nombreuses personnes ont fourni une aide inestimable pour la production du présent document de recherche. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation et le groupe de recherche en politique de la Direction générale de la politique sur l'apprentissage de RHDSC pour leur contribution, commentaires et suggestions. Nous remercions tout spécialement Lorraine Johnson qui a produit tous les tableaux qui ont servi à l'analyse et tous les membres de l'équipe de l'EJET de la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Acronymes

CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
EJET	Enquête auprès des jeunes en transition
EPA	Enquête sur la population active
PISA	Programme international pour le suivi des acquis
RHDSC	Ressources humaines et développement social Canada
STC	Statistique Canada

Table des matières

Remerciements	4
Acronymes	5
1. Introduction	7
2. Méthodes et définitions	9
3. Taux de participation, pourcentage de diplômés et de décrocheurs	12
4. Analyses multivariées – facteurs liés au décrochage	24
5. Conclusion	30
Références	31
Notes en fin de texte	32
Annexe A : En quoi consiste l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET)?	33
Index cumulatif	36

1. Introduction

Une scolarité au-delà du niveau secondaire constitue un investissement judicieux, les avantages qu'elle procure à l'individu et à la société étant largement reconnus. Elle permet à l'individu d'accroître son revenu au cours de sa carrière, d'obtenir un emploi plus stable, ce qui est souvent mentionné comme la source d'une satisfaction professionnelle accrue, et de connaître des épisodes de chômage plus courts et moins fréquents. Au niveau sociétal, elle permet d'accroître la productivité, la mobilisation civique et de réduire le risque de dépendance à l'aide sociale.

Par conséquent, du fait qu'il y a de plus en plus de personnes qui entreprennent des études postsecondaires, il est crucial que celles qui décident de faire cet investissement puissent le faire avec succès. L'abandon des études postsecondaires a des effets négatifs sur l'individu et sur la société. Bien que les études qui ont été menées montrent que les personnes qui ont fait certaines études postsecondaires obtiennent de meilleurs résultats sur le marché du travail que celles qui n'ont fait que des études secondaires, elles n'obtiennent toutefois pas des résultats sur le marché du travail semblables à celles qui ont terminé leurs études postsecondaires.

En outre, l'abandon des études postsecondaires est coûteux. L'individu subit la perte des coûts associés à l'éducation (frais de scolarité et autres frais) et de gains (coût d'opportunité). Comme les gouvernements contribuent également aux coûts des études postsecondaires, l'abandon représente aussi une perte d'investissement.

Jusqu'à présent, les ouvrages canadiens sur les décrocheurs du postsecondaire n'ont pas tenu compte des essais ratés de poursuite des études postsecondaires. Autrement dit, on ne considérait pas comme étant décrocheur un individu qui avait abandonné les études entreprises dans de nombreux établissements d'enseignement s'il avait obtenu un diplôme, soit avant, soit après ces essais ratés. Ces cheminements plus longs touchent l'ensemble des diplômés du postsecondaire et entraînent des pratiques non efficientes et des coûts connexes qui peuvent être élevés.

Cet exposé vise à bien rendre compte des décrocheurs du postsecondaire pour trois types d'établissement d'enseignement postsecondaire, à savoir les universités, les collèges et les autres types d'établissement[1], à établir leur profil, et à faire une comparaison avec les diplômés de ces trois types d'établissement.

Dans cette perspective, on peut mesurer de façon plus précise les cas et les taux d'abandon des études entreprises dans des établissements d'éducation postsecondaire canadiens. De plus, ces résultats mettent en évidence les groupes de gens pouvant avoir éprouvé plus de difficultés à effectuer la transition vers les études postsecondaires comme en témoigne le fait qu'ils ont connu au moins un épisode de décrochage soit avant, soit après avoir obtenu un diplôme.

Cette méthode d'examen des décrocheurs a toutefois ses limites. Elle suppose que le fait de passer d'un type d'établissement d'enseignement postsecondaire à un autre équivaut au décrochage. Il pourrait être souhaitable de changer d'établissement

d'enseignement postsecondaire (p. ex. passer d'un collège à une université ou vice versa) pour trouver le programme qui convient et, peut-être, éviter un épisode de décrochage permanent. Toutefois, en raison des coûts qu'entraîne l'abandon du programme d'études initialement choisi, ces cas de décrochage entraînent un coût attribuable aux pratiques inefficaces adoptées pour obtenir un diplôme d'études postsecondaires.

Ce rapport comprend quatre parties. La première offre de l'information sur les méthodes et les définitions utilisées dans cette analyse. La deuxième établit le profil des décrocheurs, des diplômés et des persévérants et présente leurs caractéristiques démographiques, familiales et scolaires. La troisième présente une régression logistique dans laquelle plusieurs caractéristiques sont analysées simultanément. La dernière résume les résultats.

2. Méthodes et définitions

Ce rapport est fondé sur les données provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). Cette enquête a été conçue par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) et Statistique Canada. Il s'agit d'une enquête longitudinale qui collecte des données sur les cheminements liés à l'éducation et au marché du travail d'un échantillon de jeunes Canadiens de 18 à 20 ans au cours de l'année 1999. Ces derniers ont été interviewés quatre fois depuis la mise en œuvre de l'enquête, en 2000, en 2002, en 2004 et en 2006. Les données utilisées proviennent des quatre premiers cycles et décrivent où en étaient les étudiants, au niveau de leurs cheminements liés à l'éducation et au marché du travail, en décembre 2005 lorsqu'ils étaient âgés de 24 à 26 ans[2]. Il faut noter que l'échantillon de 2005 n'est pas forcément représentatif de tous les jeunes de 24 à 26 ans au Canada. Il est seulement représentatif de la cohorte initiale des jeunes de 18 à 20 ans qui a été sélectionnée en 1999.

Ce rapport fait suite à une étude précédente de la participation aux études postsecondaires (Shaienks et Gluszynski, 2007). L'objectif de cette étude était d'examiner les caractéristiques démographiques et familiales, l'engagement au secondaire, le rendement scolaire, et l'expérience de la première année d'études postsecondaires de ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires, de ceux qui n'en ont pas poursuivi et de ceux qui les ont abandonné. Il était fondé sur le statut général au postsecondaire, ce qui signifie que le type d'établissement fréquenté n'était pas pris en compte dans l'établissement du statut.

Le statut général au niveau postsecondaire est une synthèse de tous les autres statuts. Il réunit les résultats combinés de tous les essais effectués dans tous les types d'établissement d'études postsecondaires. Dans l'ensemble, les étudiants qui avaient un statut général de décrocheur étaient des étudiants d'université, de collège ou d'un autre type d'établissement qui, après avoir abandonné leurs études dans un type d'établissement, n'ont pas poursuivi d'autre programme d'études dans un autre type d'établissement ou, s'ils l'ont fait, l'ont abandonné de nouveau.

Pour les besoins de ce rapport, trois nouvelles variables ont été élaborées pour tenir compte des types d'établissement fréquentés par les étudiants et de leur statut dans chacun d'eux. Le statut universitaire, le statut collégial et le statut dans un autre type d'établissement postsecondaire permettent de déterminer de façon indépendante les résultats de la participation aux programmes des différents types d'établissement ainsi que le profil des diplômés, des persévérants et, en particulier, des décrocheurs, en fonction de leurs caractéristiques spécifiques.

Définition de la situation par rapport aux études postsecondaires selon le type d'établissement

Statut des études universitaires englobe tous les groupes suivants :

Diplômé universitaire : personne ayant obtenu un diplôme d'une université; ce groupe comprend les diplômés persévérants et les diplômés non persévérants :

Diplômé persévérant universitaire : personne ayant déjà obtenu un diplôme d'une université et qui poursuit toujours ses études à l'université.

Diplômé non persévérant universitaire : personne ayant obtenu un diplôme d'une université et qui ne poursuit pas d'autres études dans ce genre d'établissement.

Persévérant universitaire : personne qui fréquente une université mais qui n'a pas encore obtenu de diplôme.

Décrocheur universitaire: personne ayant entrepris des études universitaires mais qui ne les poursuit plus et qui n'a jamais obtenu de diplôme d'une université.

Statut des études collégiales englobe tous les groupes suivants :

Diplômé du collégial : personne ayant obtenu un diplôme d'un collège / CEGEP; ce groupe comprend les diplômés persévérants et les diplômés non persévérants :

Diplômé persévérant du collégial : personne ayant déjà obtenu un diplôme d'un collège / CEGEP et qui poursuit toujours ses études au collège / CEGEP.

Diplômé non persévérant du collégial : personne ayant obtenu un diplôme d'un collège / CEGEP et qui ne poursuit pas d'autres études dans ce genre d'établissement.

Persévérant du collégial : personne qui fréquente un collège / CEGEP mais qui n'a pas encore obtenu de diplôme.

Décrocheur du collégial : personne ayant entrepris des études dans un collège / CEGEP mais qui ne les poursuit plus et qui n'a jamais obtenu de diplôme d'un collège / CEGEP.

Statut – autres études postsecondaires englobe tous les groupes suivants :

Diplômé d'autres types d'établissement postsecondaire : personne ayant obtenu un diplôme d'un autre type d'établissement d'enseignement postsecondaire; ce groupe comprend les diplômés persévérants et les diplômés non persévérants :

Diplômé persévérant – autre type d'établissement postsecondaire : personne ayant déjà obtenu un diplôme d'un autre type d'établissement d'enseignement postsecondaire et qui poursuit toujours ses études dans ce genre d'établissement.

Diplômé non persévérant – autre type d'établissement postsecondaire : personne ayant obtenu un diplôme d'un autre type établissement d'enseignement postsecondaire et qui ne poursuit pas d'autres études dans ce genre d'établissement.

Persévérant – autre type d'établissement postsecondaire : personne qui fréquente un autre type d'établissement d'enseignement postsecondaire mais qui n'a pas encore obtenu de diplôme.

Décrocheur – autre type d'établissement postsecondaire : personne ayant entrepris des études dans un autre type d'établissement postsecondaire mais qui ne les poursuit plus et qui n'a jamais obtenu de diplôme de ce type d'établissement.

Nouvelle méthode de calcul des taux de décrochage

Tel qu'indiqué dans l'introduction, une approche différente a été adoptée pour calculer le taux d'abandon des études poursuivies dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien, approche rendue possible par les données longitudinales. Elle permet de mesurer, dans l'ensemble, le nombre d'essais ratés qui ont été effectués pour obtenir des titres de compétences par les étudiants même s'ils ont éventuellement obtenu un diplôme. Jusqu'à présent, les taux de décrochage avaient toujours été calculés en se fondant sur le nombre de personnes qui avaient entrepris des études postsecondaires, qui n'en poursuivaient pas au moment de la collecte des données et qui n'avaient pas obtenu de titre de compétence à ce moment-là. Par conséquent, ils ne représentaient pas les essais ratés étant donné que ceux-ci n'étaient pas pris en compte lorsque l'étudiant changeait de type d'établissement. La différence entre le résultat des deux méthodes de calcul était assez substantielle.

Figure 1

Niveaux de participation, pourcentage de diplômés et de décrocheurs en décembre 2005, selon le type d'établissement

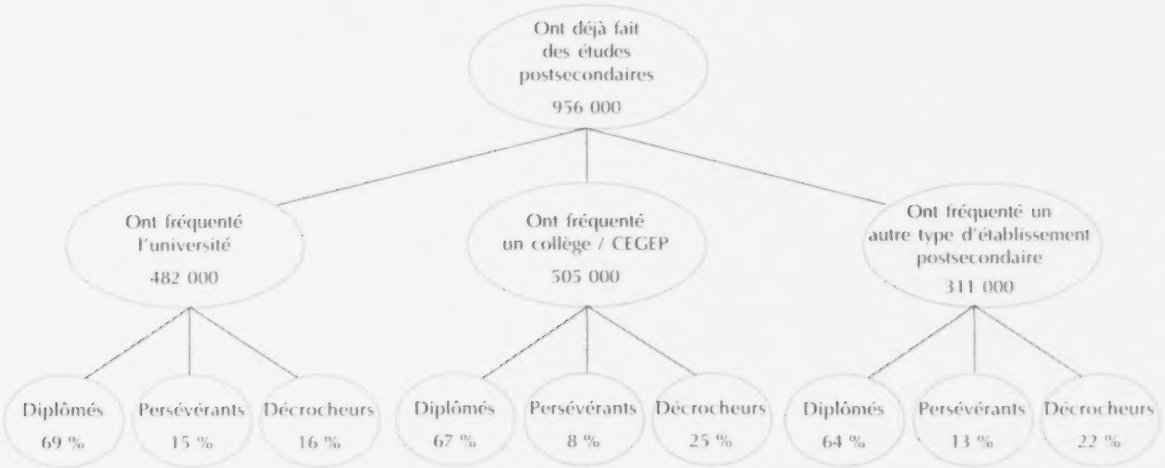

Note : La somme des étudiants qui ont fréquenté une université, un collège et un autre type d'établissement d'enseignement est supérieure au nombre d'étudiants qui ont déjà fait des études postsecondaires, car certains étudiants ont fréquenté plus d'un type d'établissement.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Avec la méthode conventionnelle, un taux de décrochage de 15 % avait été obtenu (Shaienks et Gluszynski, 2007). Comme le montre la figure 1, plus de 956 000 personnes avaient entrepris des études postsecondaires au cours de la période visée par l'étude. Au total, ces personnes ont déclaré plus de 250 000 épisodes d'essai qui n'ont pas abouti, ce qui donne un taux de décrochage de 21 %, ce qui est sensiblement plus élevé que celui obtenu précédemment. La différence entre ces deux taux représente, grosso modo, 130 000 essais ratés, non comptabilisés antérieurement.

Les données utilisées pour calculer ces taux n'étaient représentatives que des personnes âgées de 18 à 20 ans en décembre 1999. Par conséquent, le taux de décrochage calculé sous-estime le taux global auquel font face les établissements postsecondaires canadiens. Ce nombre d'épisodes d'échec donne une indication du niveau des coûts engagés par l'individu et la société.

Le présent rapport présente le profil des répondants qui ont tenté d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires ainsi que leurs caractéristiques sur les plans démographique, familial et scolaire. Bien que la première partie porte sur les décrocheurs, les diplômés et les persévérants, la seconde partie du rapport est consacrée à l'établissement du profil des décrocheurs seulement.

3. Taux de participation, pourcentage de diplômés et de décrocheurs

Au fil du temps

Le taux de participation global aux études postsecondaires des jeunes qui étaient âgés de 18 à 20 ans en décembre 1999 a augmenté de façon régulière, passant de 54 % en décembre 1999 à 79 % en décembre 2005. En examinant plus particulièrement les taux de participation et le statut par type d'établissement fréquenté, on remarque que le taux de fréquentation de l'université a presque doublé au cours de la période de six ans, passant de 21 % en 1999 à 40 % en 2005, alors que le taux de fréquentation du CEGEP ou du collège est passé de 26 % en 1999 à 42 % en 2005 chez les répondants de l'EJET. La croissance du taux de participation aux études postsecondaires a subi un recul entre 2003 et 2005 car les répondants ont dépassé l'âge habituel où l'on entreprend des études postsecondaires.

Graphique 1

Taux de participation aux études postsecondaires des jeunes en décembre 1999, 2001, 2003 et 2005 selon le type d'établissement fréquenté

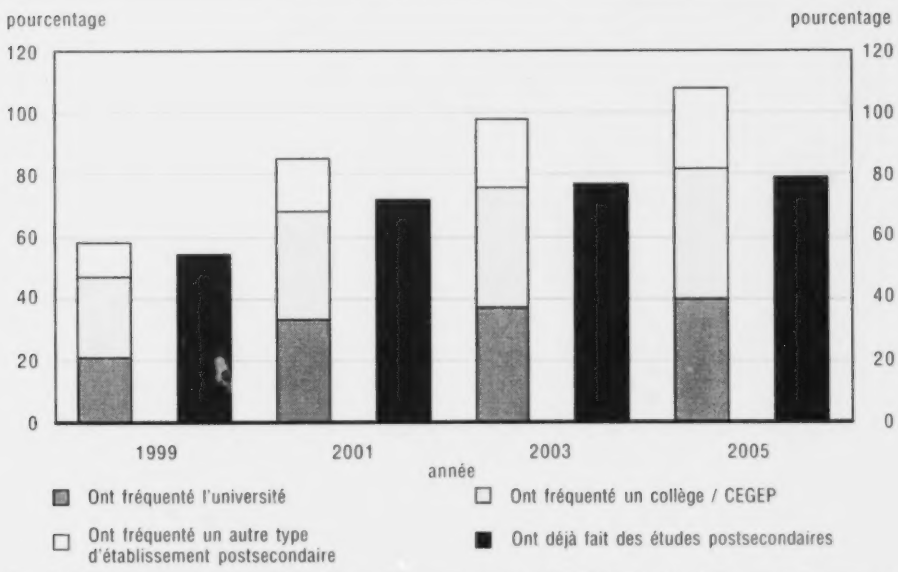

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Comme le montre le graphique 1, à mesure que les étudiants vieillissaient, la proportion de ceux qui poursuivaient des études postsecondaires et qui avaient fréquenté plus d'un type d'établissement augmentait. En décembre 1999, la somme

des taux de participation aux trois types d'établissement était de 58 % en comparaison avec le taux de participation aux études postsecondaires de 54 %. Cela indique que certains étudiants fréquentaient plus d'un type d'établissement. En décembre 1999, c'était le cas de 7 % des étudiants. En décembre 2005, ce pourcentage avait augmenté à 37 %.

Il s'agit d'un reflet du cheminement non linéaire suivi par les jeunes. En décembre 2005, près des deux tiers des étudiants au niveau postsecondaire avait participé à plusieurs programmes. Certains changements de programme se sont produits au sein du même type d'établissement, d'autres ont eu lieu du collège à l'université et également de l'université au collège. Cependant, il ne faut pas oublier qu'au Québec, il est généralement requis d'avoir obtenu un diplôme de CEGEP pour entrer à l'université, ce qui veut dire que la plupart des étudiants universitaires ont fréquenté au moins deux types d'établissement et ont poursuivi au moins deux programmes. Pareillement, dans d'autres provinces, dans le cas des programmes de transfert, certains crédits sont obtenus au collège et d'autres à l'université.

Analyse provinciale

Comme le montre le tableau 1, dans la plupart des provinces, le taux de participation aux études universitaires était supérieur au taux de participation aux programmes de collèges / CEGEP ou aux programmes offerts dans d'autres types d'établissement. Les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse affichaient les taux de participation aux études universitaires les plus élevés et l'Alberta, le plus faible. Comme on pouvait s'y attendre, le Québec présentait le taux de participation aux programmes de collèges / CEGEP le plus élevé et la proportion la plus élevée d'étudiants qui ont fréquenté deux types d'établissement, ce qui cadre avec la structure du système d'éducation du Québec décrite précédemment. Également avec l'Alberta et la Colombie-Britannique, le Québec avait un des taux de participation aux études universitaires les plus bas. L'Ontario affichait le deuxième plus haut taux de participation aux études collégiales, égal au taux de participation aux études universitaires.

Tableau 1

Taux de participation aux études postsecondaires des jeunes de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon la province et le type d'établissement fréquenté

	Ont déjà fait des études postsecondaires	Ont fréquenté l'université	Ont fréquenté un collège / CEGEP	Ont fréquenté un autre type d'établissement postsecondaire
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Canada	79	40	42	26
Province				
Terre-Neuve-et-Labrador	83	48	26	30
Île-du-Prince-Édouard	75	43	25	24 E
Nouvelle-Écosse	81	47	31	23
Nouveau-Brunswick	78	41	34	23
Québec	79	38	64	23
Ontario	83	43	43	17
Manitoba	72	44	28	21
Saskatchewan	76	44	18	36
Alberta	71	34	27	35
Colombie-Britannique	80	38	27	45

E à utiliser avec prudence

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Le taux d'obtention du diplôme variait largement d'une province et d'un type d'établissement à l'autre (tableau 2). L'Île-du-Prince-Édouard affichait le taux d'obtention du diplôme d'études universitaires et collégiales le plus élevé tandis que l'Alberta présentait le taux de décrochage le plus élevé, aussi bien au niveau universitaire que collégial. Étant donné que les programmes des collèges / CEGEP et d'autres établissements postsecondaires sont généralement des programmes plus techniques et axés sur le marché du travail ou qu'ils conduisent à l'université, il n'est pas très courant d'obtenir un diplôme d'un collège / CEGEP ou d'un autre type d'établissement non universitaire et de poursuivre un autre programme dans le même type d'établissement. Toutefois, dans les universités, il est assez courant d'obtenir un diplôme de premier cycle et de poursuivre un autre programme universitaire, qu'il s'agisse d'un programme de niveau de baccalauréat ou de deuxième ou troisième cycle. C'était le cas pour près du cinquième des étudiants universitaires de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de la Saskatchewan.

Tableau 2

Statut de participation aux études postsecondaires des jeunes de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon la province et le type d'établissement fréquenté

		Province									
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édward	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Statut	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Université											
Diplômés persévérants	16	9 E	F	19	11 E	19	14	12	F	13 E	15 E
Diplômés	53	57	70	52	56	51	57	48	41	48	52
Persévérants	15	11 E	F	9 E	12 E	19	14	16	14	14	16 E
Décrocheurs	16	23	14 E	21	21	11	15	24	25	25	18
Collège / CEGEP											
Diplômés persévérants	2	x	x	x	x	1 E	3	F	x	F	x
Diplômés	65	53	76	68	60	70	64	63	69	57	59
Persévérants	8	17 E	x	10 E	14 E	5 E	9	11 E	F	8 E	11 E
Décrocheurs	25	22 E	20 E	20 E	24 E	24	24	24	21	32	28
Autre établissement											
Diplômés persévérants	2	x	x	x	x	x	F	2	F	3 E	4 E
Diplômés	62	72	63	63	79	73	56	68	62	63	56
Persévérants	13	8 E	F	F	F	6 E	20	12 E	15 E	12 E	14
Décrocheurs	22	19 E	F	30 E	11 E	20	22	17	18	22	26

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

De toutes les provinces, c'est le Québec qui affichait le taux de décrochage universitaire le plus faible et l'un des taux d'obtention du diplôme collégial les plus élevés. Étant donné qu'au Québec il est généralement requis d'obtenir un diplôme auprès d'un CEGEP pour pouvoir entrer à l'université, il est très possible que le décrochage ait lieu au début du processus, le plus souvent après le CEGEP. Dans d'autres provinces, l'échec dans l'appariement de l'étudiant au programme choisi pourrait se répéter, les étudiants abandonnant leurs études universitaires pour aller au collège et vice versa.

Données démographiques

Le taux de participation aux programmes universitaires était plus bas chez les Canadiens de naissance que chez ceux qui n'étaient pas nés au Canada. Par contre, il n'y avait pas de différence entre les taux d'obtention du diplôme et les taux de décrochage. Toutefois, en ce qui concerne le collège, ceux qui n'étaient pas Canadiens de naissance présentaient un taux de décrochage significativement plus élevé que les Canadiens de naissance.

Tableau 3

Taux de participation aux études postsecondaires des jeunes de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon certaines caractéristiques démographiques et le type d'établissement fréquenté

	Ont déjà fait des études postsecondaires	Ont fréquenté l'université	Ont fréquenté un collège / CEGEP	Ont fréquenté un autre type d'établissement postsecondaire
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Canada	79	40	42	26
Canadien de naissance				
Oui	79	39	42	26
Non	84	50	37	28
Statut d'autochtone				
Autochtone[1]	61	17	34	21 [E]
Non autochtone	80	41	42	26
Type de collectivité[2]				
Urbaine	82	43	43	27
Rurale	70	28	39	23
Sexe				
Masculin	74	36	38	25
Féminin	85	44	46	27
Âge				
24	78	39	40	25
25	79	40	42	24
26	82	42	43	28

[E] à utiliser avec prudence

1. Population autochtone hors-réserve seulement.
2. Au cycle 1 alors que les répondants étaient âgés entre 18 et 20 ans.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Le taux de participation aux études postsecondaires de la population Autochtone[3] était significativement moins élevé que chez les non Autochtones. Le taux de participation aux études universitaires était moins de la moitié du taux observé pour le groupe des non Autochtones (17 % pour les Autochtones contre 41 % pour les non Autochtones). Réciproquement, les différences entre la population autochtone et non autochtone étaient non significatives pour la participation aux études collégiales et dans les autres types d'établissement (tableau 3).

Le taux de participation global aux études postsecondaires était de 11 points de pourcentage plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Les femmes semblaient obtenir de meilleurs résultats à l'université et au collège car leur taux d'obtention du diplôme était plus élevé et leur taux de décrochage moins élevé en comparaison avec ceux des hommes. En revanche, les hommes avaient de meilleurs

résultats dans d'autres types d'établissement pour lesquels leur taux de décrochage était plus faible.

Tableau 4

Statut de participation aux études postsecondaires des jeunes de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon certaines caractéristiques démographiques et le type d'établissement fréquenté

	Canada	Canadien de naissance		Statut d'autochtone		Type de collectivité[2]		Sexe		Âge		
		Oui	Non	Autochtone[1]	Non autochtone	Urbaine	Rurale	Hommes	Femmes	24	25	26
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Université												
Diplômés persévérants	16	17	8 E	x	16	16	13	15	16	17	16	14
Diplômés	53	52	58	36 E	53	52	54	48	56	46	55	58
Persévérants	15	15	18 E	28 E	15	15	15	17	14	22	16	8
Décrocheurs	16	16	15 E	30 E	16	16	18	19	14	15	14	20
Collège / CEGEP												
Diplômés persévérants	2	2	x	x	2	2	2 E	2 E	2	3 E	3 E	2 E
Diplômés	65	66	56	54	65	65	68	60	70	62	65	68
Persévérants	8	8	F	F	8	8	7	8	7	10	7	6
Décrocheurs	25	24	36	31 E	25	25	23	30	21	26	25	24
Autre établissement												
Diplômés persévérants	2 E	2	F	x	2	3 E	2 E	2 E	2 E	3 E	3 E	2 E
Diplômés	62	63	56	74	62	61	68	65	59	56	62	68
Persévérants	13	12	20 E	F	13	15	7 E	14	12	16	12	12
Décrocheurs	22	23	21 E	F	22	22	24	19	26	25	23	19

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Population autochtone hors-réserve seulement.
2. Au cycle 1 alors que les répondants étaient âgés entre 18 et 20 ans.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Il y avait également des différences entre le taux de participation des jeunes des milieux ruraux et urbains, tous les taux de participation aux études postsecondaires étant plus faibles chez les jeunes des collectivités rurales. Le taux de participation des étudiants provenant d'un milieu urbain était le même pour les universités et les collèges. Toutefois, le taux de participation aux études collégiales des jeunes des milieux ruraux était de 11 points de pourcentage supérieur au taux de participation aux études universitaires. Le choix de l'établissement est peut être relié au coût, les jeunes adultes du milieu rural sélectionnant probablement l'établissement en raison de sa proximité (Frenette, 2007) (tableau 4). Il n'y avait pas de différences significatives dans les taux d'obtention du diplôme et de décrochage des deux groupes.

Contexte familial

Les études précédentes ont montré que les caractéristiques familiales pouvaient avoir une incidence sur le taux de participation aux études postsecondaires. Les différences notées entre les taux de participation pour les différentes caractéristiques familiales étaient bien plus importantes dans le cas des universités que des collèges / CEGEP ou d'autres établissements postsecondaires. Les étudiants qui vivaient avec leurs deux parents pendant qu'ils fréquentaient l'école secondaire présentaient un taux

de participation aux études universitaires plus élevé que les étudiants qui vivaient dans une famille monoparentale ou dans un autre type de structure familiale (tableau 5). Le taux de participation aux programmes des collèges / CEGEP et d'un autre type d'établissement était comparable pour les étudiants qui vivaient avec leurs deux parents ou qui avaient grandi dans une famille monoparentale. Cela pourrait être associé au coût d'aller à l'université en comparaison avec un collège / CEGEP. Les familles monoparentales sont plus susceptibles d'avoir un revenu moins élevé. Selon Frenette (2007), il peut y avoir différents obstacles à la fréquentation de l'université liés au revenu. Le coût supplémentaire associé au fait de devoir aller étudier loin de la maison peut réduire le nombre d'inscriptions d'étudiants issus de familles à faible revenu qui doivent déménager pour poursuivre leurs études. Le collège / CEGEP peut constituer une option plus abordable (tableau 5).

Des études précédentes ont également démontré que l'éducation des parents avait un impact sur la participation aux études postsecondaires. Le taux de participation aux programmes universitaires des étudiants dont les parents possédaient un diplôme d'études postsecondaires était près de trois fois supérieur au taux de participation des étudiants dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études secondaires. La valeur que les parents accordaient aux études postsecondaires était également un facteur dans la participation aux études autant à l'université que dans un CEGEP ou collège. Le taux de participation aux études universitaires était près de quatre fois supérieur lorsque les parents estimaient que les études postsecondaires étaient importantes. La même proportion pour le collège / CEGEP était pratiquement de deux pour un.

Tableau 5

Taux de participation aux études postsecondaires des jeunes de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon certaines caractéristiques familiales et le type d'établissement fréquenté

	Ont déjà fait des études postsecondaires	Ont fréquenté l'université	Ont fréquenté un collège / CEGEP	Ont fréquenté un autre type d'établissement postsecondaire
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Canada	79	40	42	26
Caractéristiques familiales				
Structure familiale[1]				
Vivait avec ses deux parents biologiques	83	44	43	26
Famille monoparentale	71	30	42	24
Autre	72	27	34	30
Plus haut niveau d'éducation des parents				
Moins que le diplôme secondaire	63	20	36	23
Diplôme secondaire	69	26	39	25
Études postsecondaires	82	36	41	32
Diplôme postsecondaire	90	54	46	26
Opinion des parents sur l'importance de poursuivre des études postsecondaires				
Important	84	45	45	26
Pas important	48	12	24	23

1. Structure familiale dans laquelle le répondant vivait lorsqu'il était au secondaire.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

On pouvait également observer un lien entre les taux d'obtention du diplôme et les taux de décrochage et certaines caractéristiques familiales, notamment la structure familiale (tableau 6). Les étudiants qui vivaient dans une famille monoparentale ou dans une autre structure familiale lorsqu'ils étaient à l'école secondaire avaient un taux d'obtention du diplôme auprès d'une université et d'un collège / CEGEP inférieur à celui des étudiants qui vivaient avec leurs deux parents. Le taux de décrochage universitaire était supérieur chez les étudiants vivant dans un autre type de structure familiale. Le taux de décrochage du collège / CEGEP était supérieur chez ceux qui vivaient dans une famille monoparentale.

Tableau 6

Statut de participation aux études postsecondaires des jeunes de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon certaines caractéristiques familiales et le type d'établissement fréquenté

		Structure familiale[1]			Plus haut niveau d'éducation des parents				Opinion des parents sur l'importance de poursuivre des études postsecondaires	
	Canada	Vivait avec ses deux parents biologiques	Famille monoparentale	Autre	Moins que le diplôme secondaire	Diplôme secondaire	Études postsecondaires	Diplôme postsecondaire	Important	Pas important
Statut	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Université										
Diplômés persévérants	16	16	17	13 E	23 E	13	11 E	16	16	17 E
Diplômés	53	54	48	42	49	52	51	54	53	43
Persévérants	15	14	20	21 E	14 E	16	14 E	15	15	15 E
Décrocheurs	16	16	14	24	15 E	19	24 E	15	16	25 E
Collège / CEGEP										
Diplômés persévérants	2	2	F	4 E	F	2 E	F	2	2	F
Diplômés	65	68	58	58	64	61	64	68	66	57
Persévérants	8	7	8 E	13 E	6 E	8	9 E	8	7	9 E
Décrocheurs	25	23	32	25	27	29	23	22	24	31
Autre établissement										
Diplômés persévérants	2	3 E	F	F	F	3 E	x	3 E	2 E	F
Diplômés	62	63	57	64	70	63	60	60	62	64
Persévérants	13	13	14 E	12 E	11 E	8	16 E	16	13	12 E
Décrocheurs	22	22	27	21	18 E	26	22 E	21	22	22

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Structure familiale dans laquelle le répondant vivait lorsqu'il était au secondaire.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Expériences au niveau secondaire

Pour pouvoir entreprendre des études postsecondaires, il faut généralement avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. C'est à l'école secondaire que l'on peut acquérir de nombreuses habitudes d'apprentissage. Par conséquent, les expériences et comportements positifs acquis et les bons résultats obtenus pendant les études secondaires peuvent avoir une incidence sur les résultats atteints au niveau postsecondaire (Lambert, 2004).

Le taux de participation aux études postsecondaires était fortement lié au comportement et au rendement au secondaire (tableau 7). Au secondaire, le temps passé à étudier, la moyenne des notes et la présence d'un épisode de décrochage se reflètent tous dans le taux de participation aux études postsecondaires, notamment universitaires. Le taux de participation aux études universitaires était deux fois plus élevé chez les étudiants qui avaient consacré plus de trois heures par semaine aux travaux scolaires quand ils étaient au secondaire. Il était près de huit fois supérieur chez les étudiants qui n'avaient jamais abandonné leurs études secondaires et il progressait avec l'augmentation de la moyenne des notes, ce qui n'est pas surprenant étant donné les conditions d'entrée à l'université.

Tableau 7

Taux de participation aux études postsecondaires des jeunes de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon certaines caractéristiques scolaires et le type d'établissement fréquenté

	Ont déjà fait des études postsecondaires	Ont fréquenté l'université	Ont fréquenté un collège / CEGEP	Ont fréquenté un autre type d'établissement postsecondaire
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Canada	79	40	42	26
Temps consacré aux travaux scolaires au secondaire				
Trois heures ou moins	71	26	41	28
Plus de trois heures	86	51	43	24
Performance académique / Moyenne au secondaire				
90 % à 100 %	94	82	27	20
80 % à 89 %	92	63	45	23
70 % à 79 %	81	32	48	28
60 % à 69 %	60	11	34	30
59 % et moins	34	F	20	16
Ont déjà décroché du secondaire				
Ont déjà décroché	39	6	20	21
N'ont jamais décroché	88	47	46	27

F trop peu fiable pour être publié

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Les notes obtenues au secondaire déclarées par les intéressés se reflétaient dans les résultats au niveau de tous les types d'établissement d'enseignement postsecondaire. Dans la catégorie des notes A et au-dessus (80 % à 100 %), la grande majorité des étudiants avaient obtenu un diplôme auprès d'une université, d'un collège ou d'un autre établissement (tableau 8). Lorsque la note baisse, le taux d'obtention du diplôme diminue également, par exemple, dans les universités, passant de 84 % dans la catégorie des notes les plus élevées à moins du tiers dans la catégorie de notes de 60 % à 69 %. L'inverse a été observé pour le taux d'abandon des études postsecondaires. Par exemple, bien plus du tiers des étudiants du groupe des 60 % à 69 % au secondaire avaient abandonné les études au collégial.

Tableau 8

Statut de participation aux études postsecondaires des jeunes de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon les notes au secondaire et le type d'établissement fréquenté

		Performance académique / Moyenne au secondaire				
	Canada	90 % à 100 %	80 % à 89 %	70 % à 79 %	60 % à 69 %	59 % et moins
Statut	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Université						
Diplômés persévérants	16	27	18	9	F	x
Diplômés	53	57	57	49	30	x
Persévérants	15	8 E	11	20	37	79
Décrocheurs	16	7 E	14	22	30	F
Collège / CEGEP						
Diplômés persévérants	2	x	2 E	2	3 E	6
Diplômés	65	85	75	62	51	45 E
Persévérants	8	F	5	8	13 E	10
Décrocheurs	25	11 E	18	27	34	38 E
Autre établissement						
Diplômés persévérants	2	F	2 E	2 E	F	x
Diplômés	62	61	65	62	59	66
Persévérants	13	11 E	14	14	11 E	F
Décrocheurs	22	24 E	19	23	26	22 E

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

C'est seulement dans les universités que les notes obtenues à l'école secondaire permettent d'observer une tendance à être encore aux études à la poursuite du premier diplôme (persévérants). Moins d'un dixième de ceux qui ont obtenu la moyenne de notes la plus élevée poursuivaient des études universitaires, alors que cette proportion augmentait à plus du tiers de ceux du groupe des 60 % à 69 %. En revanche, la proportion d'étudiants ayant obtenu les notes les plus élevées à l'école secondaire (90 % à 100 %) et qui poursuivaient leurs études universitaires après un premier diplôme (diplômés persévérants – la majorité d'entre eux était probablement des étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat) était trois fois plus élevée que la proportion d'étudiants ayant obtenu des notes moyennes (70 % à 79 %).

Une expérience positive au secondaire peut être importante au niveau de l'engagement au postsecondaire. Un engagement positif au secondaire était important en ce sens qu'il entraînait des résultats positifs au niveau postsecondaire. Pour tous les types d'établissement d'enseignement postsecondaire, les répondants qui se sont dits très engagés au secondaire étaient plus susceptibles d'avoir obtenu leur diplôme à l'âge de 24 à 26 ans (tableau 9). En revanche, et là encore pour tous les types d'établissement d'enseignement postsecondaire, ceux qui se sont dits peu engagés au secondaire étaient bien plus susceptibles d'avoir abandonné leurs études avant de les avoir terminées.

Les habitudes en matière d'apprentissage se développent tôt et elles persistent souvent avec la progression des études. Ceux qui ont déclaré avoir consacré beaucoup de temps aux travaux scolaires ont obtenu de meilleurs résultats au niveau postsecondaire que ceux qui en avaient consacré moins. Près des trois quarts de ceux qui avaient consacré plus de trois heures par semaine à étudier à la maison au

niveau du secondaire avaient obtenu un diplôme universitaire à l'âge de 24 à 26 ans, comparativement à 56 % pour ceux qui avaient consacré moins de temps à étudier. On observait une tendance similaire au niveau du collégial (tableau 9).

Tableau 9

Statut de participation aux études postsecondaires des jeunes de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon les caractéristiques scolaires et le type d'établissement fréquenté

		Engagement général au secondaire			Temps consacré aux travaux scolaires au secondaire		Ont déjà décroché du secondaire	
	Canada	Très engagés	Engagés	Peu engagés	Trois heures ou moins	Plus de trois heures	Ont déjà décroché	N'ont jamais décroché
Statut	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Université								
Diplômés persévérants	16	21	15	8 E	12	17	x	16
Diplômés	53	55	54	39	44	56	F	54
Persévérants	15	12	15	29	19	14	54	14
Décrocheurs	16	12	17	24 E	25	13	27 E	16
Collège / CEGEP								
Diplômés persévérants	2	2 E	3	F	2 E	2	x	2
Diplômés	65	79	63	58	60	69	34	68
Persévérants	8	4 E	8	12 E	8	7	21 E	6
Décrocheurs	25	16	26	30	30	21	43	23
Autre établissement								
Diplômés persévérants	2	F	2 E	F	3 E	2 E	F	3
Diplômés	62	66	63	56	64	62	58	63
Persévérants	13	15 E	12	13 E	10	15	12 E	13
Décrocheurs	22	18 E	22	26	23	21	29	21

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Tout comme une attitude positive acquise tôt en matière de temps consacré aux travaux scolaires était associée à des résultats positifs au niveau postsecondaire, l'inverse était également vrai au niveau du décrochage. Au niveau universitaire et au niveau collégial, de moins bonnes habitudes d'études augmentaient le risque que l'étudiant abandonne ses études postsecondaires. Toutefois, il n'y avait pas de différence au niveau du taux de décrochage chez les étudiants des autres types d'établissement par rapport à leurs habitudes d'études.

Un épisode de décrochage au secondaire semblait étroitement lié aux résultats obtenus au niveau postsecondaire. Le taux d'obtention du diplôme était bien plus élevé chez les étudiants qui n'avaient jamais eu d'épisode de décrochage au niveau du secondaire en comparaison avec ceux qui en avaient eu un (deux fois supérieur chez les étudiants de collège / CEGEP par exemple). Ceux qui avaient abandonné leurs études secondaires semblaient éprouver plus de difficultés que leurs homologues car une grande proportion d'entre eux essayait toujours d'obtenir un premier diplôme à l'âge de 24 à 26 ans.

Prêts étudiants

Le recours aux prêts étudiants pour poursuivre des études postsecondaires représente un investissement dans son propre avenir. Dans le présent rapport, les prêts étudiants

pouvaient provenir de n'importe quelle source (gouvernement, famille ou prêt personnel), ils devaient être utilisés pour financer les études et devoir être remboursés. Il n'y avait pas de différence significative entre les taux d'obtention du diplôme de ceux qui avaient eu un prêt étudiant et de ceux qui n'en avaient pas (tableau 10). C'était le cas pour tous les types d'établissement d'enseignement postsecondaire. Il n'y avait pas non plus de différence significative au niveau du décrochage entre ceux qui avaient un prêt étudiant et ceux qui n'en avaient pas, et ce, pour tous les types d'établissement d'enseignement postsecondaire.

Tableau 10

Statut de participation aux études postsecondaires des jeunes de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon qu'ils aient emprunté ou non pour financer leurs études postsecondaires et le type d'établissement fréquenté

	Ont emprunté pour financer leurs études	N'ont pas emprunté pour financer leurs études
Statut	pourcentage	pourcentage
Université		
Diplômés persévérants	17	14
Diplômés	50	57
Persévérants	16	15
Décrocheurs	17	14
Collège / CEGEP		
Diplômés persévérants	3	2 [E]
Diplômés	66	65
Persévérants	8	6
Décrocheurs	23	27
Autre établissement		
Diplômés persévérants	2 [E]	3 [E]
Diplômés	63	61
Persévérants	14	12
Décrocheurs	21	24

[E] à utiliser avec prudence

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Résultats sur le plan de l'éducation des décrocheurs du postsecondaire

Les taux de décrochage calculés pour les besoins de notre rapport sont indépendants les uns des autres et ils ne tiennent pas compte des retours aux études ou des diplômes obtenus auprès des autres types d'établissement d'enseignement postsecondaire. Ils tiennent seulement compte de la situation par rapport aux études, à la fin du quatrième cycle (décembre 2005), dans un type d'établissement d'enseignement postsecondaire donné. Un étudiant peut donc avoir plusieurs statuts s'il a fréquenté plusieurs types d'établissement d'enseignement postsecondaire[4].

Le tableau 11 présente le statut général au postsecondaire des décrocheurs universitaires, des décrocheurs du collégial et des décrocheurs d'un autre type d'établissement. Il montre les résultats globaux sur le plan de l'éducation des décrocheurs de chacun des trois types d'établissement. Par exemple : un décrocheur universitaire qui a obtenu un diplôme soit auprès d'un CEGEP ou collège, soit auprès d'un autre type d'établissement aura un statut général de diplômé; un

décrocheur du collégial qui poursuit des études en vue d'obtenir un diplôme dans une université, ou un autre type d'établissement aura un statut général de persévérant.

Les décrocheurs universitaires étaient bien moins susceptibles de se trouver dans le groupe de décrochage général (43 %), ce qui signifie qu'une majorité d'entre eux avaient fréquenté un autre type d'établissement d'enseignement postsecondaire et qu'ils avaient, soit obtenu un diplôme, ou fréquentaient toujours cet établissement à la fin du dernier cycle de l'enquête. Deux tiers des décrocheurs du collégial ou d'un autre type d'établissement étaient toujours décrocheurs à la fin du quatrième cycle, ce qui signifie qu'ils n'avaient pas essayé de poursuivre un autre programme dans un type d'établissement différent, ou s'ils l'avaient fait, ils avaient abandonné de nouveau.

Tableau 11

Statut général de participation aux études postsecondaires des jeunes décrocheurs de 24 à 26 ans en décembre 2005, selon le type d'établissement duquel ils ont décroché

	Type d'établissement duquel ils ont décroché		
	Université	Collège / CEGEP	Autre établissement
Statut général au postsecondaire des décrocheurs	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Diplômés persévérants	3 [E]	3 [E]	4 [E]
Diplômés	41	20	21
Persévérants	12 [E]	8 [E]	10 [E]
Décrocheurs	43	69	66

[E] à utiliser avec prudence

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Non seulement les décrocheurs universitaires étaient plus susceptibles d'avoir entrepris d'autres études postsecondaires, mais ils étaient également plus susceptibles d'avoir obtenu un diplôme auprès d'un établissement d'enseignement postsecondaire. Leur taux d'obtention du diplôme était le double de celui des autres décrocheurs.

Ce taux de décrochage général plus faible des étudiants universitaires pourrait être dû aux possibilités qui leur étaient offertes. Il se peut que les décrocheurs universitaires aient obtenu des diplômes auprès d'un collège ou d'un autre établissement avant d'entreprendre des études universitaires (comme dans le cas des CEGEPs au Québec), ou après. Dans tous les cas, ils avaient peut-être plus d'options en comparaison avec les décrocheurs du collégial ou d'un autre type d'établissement. Cela entraîne une autre question de recherche intéressante, qui n'est pas examinée pas dans ce rapport, et qui a trait à la séquence concernant le décrochage et la direction du changement entre les différents types d'établissement d'enseignement postsecondaire.

4. Analyses multivariées – facteurs liés au décrochage

Jusqu'à présent, ce rapport a été axé sur les résultats bidimensionnels. Ceux-ci, cependant, ne tiennent pas compte des autres différences pouvant exister dans les résultats. Ainsi, les taux de décrochage des hommes ont été présentés et ils étaient supérieurs à ceux des femmes. Toutefois, cela pourrait être dû au fait que les garçons avaient moins tendance à s'engager dans leurs études. Il est donc nécessaire de comparer les taux de décrochage des garçons et des filles présentant un niveau d'engagement similaire pour déterminer l'effet réel du sexe. Dans cette section, une analyse multivariée est utilisée pour les décrocheurs seulement, afin d'obtenir un profil qui tient compte de plusieurs caractéristiques sur les plans individuel, familial, scolaire et régional.

Quatre modèles identiques ont fait l'objet d'estimations pour dresser le profil de quatre scénarios différents : décrocheurs universitaires; décrocheurs du collégial, décrocheurs d'un autre type d'établissement, et mesure du décrochage général du postsecondaire. Chacun de ces quatre modèles a été estimé à l'aide d'une régression logistique. Le rapport de cote pour chaque variable analysée représente le risque relatif de se trouver dans une catégorie de décrocheurs. On trouvera au tableau 12 les rapports de cotes des quatre modèles logistiques.

La catégorie de décrochage général a été déterminée en utilisant la méthode conventionnelle, laquelle ne tient pas compte des cas de décrochage lorsque l'étudiant est diplômé ou poursuivait toujours ses études. Elle a été incluse dans l'analyse parce qu'elle représente les résultats combinés de tous les essais dans tous les types d'établissement.

Abandon des études universitaires

En comparaison avec les jeunes de l'Ontario, les jeunes adultes de plusieurs provinces présentaient un risque significativement différent d'abandonner leurs études universitaires. Les probabilités étaient significativement réduites au Québec alors que la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique présentaient des probabilités significativement plus élevées que les jeunes adultes abandonnent leurs études (tableau 12, première colonne).

De plus, les femmes étaient 28 % moins susceptibles que les hommes d'abandonner leurs études universitaires[5]. Comme on le voit au tableau 12, une estimation inférieure à 1 signifie que la personne qui possède cette caractéristique présentait un risque moins grand d'abandonner ses études postsecondaires en comparaison avec une personne appartenant au groupe de référence. Parmi d'autres caractéristiques associées à un risque réduit de décrochage universitaire, citons :

avoir grandi dans une famille biparentale ou dans une famille monoparentale en comparaison avec d'autres types de structure familiale; et avoir obtenu des notes de 90 % et plus ou de 80 % à 89 % au secondaire en comparaison avec ceux dont la moyenne des notes était entre 60 % et 69 %.

Tableau 12

Résultats des quatre modèles d'analyse de régression logistique

	Université	Collège / CEGEP	Autres établissements	Général
	rapports de cote	rapports de cote	rapports de cote	rapports de cote
Femmes	0,722*	0,637*	1,722*	0,836**
Terre-Neuve-et-Labrador	1,654	0,781	0,855	1,037
Île-du-Prince-Édouard	0,978	1,004	1,112	0,703
Nouvelle-Écosse	1,784**	0,764	1,744**	1,327
Nouveau-Brunswick	1,447	1,080	0,548	0,811
Québec	0,669**	1,314**	1,078	1,260**
Manitoba	1,440	0,921	0,879	0,956
Saskatchewan	1,761**	0,979	0,958	1,098
Alberta	1,692*	1,622**	1,110	1,072
Colombie-Britannique	1,333**	1,160	1,449**	1,156
N'est pas Canadien de naissance	0,979	1,524**	1,005	1,148
Collectivité rurale	1,029	0,889	1,246	1,184**
Autochtone	1,584	1,495	0,467	1,070
Deux parents	0,733**	1,060	1,176	0,848
Famille monoparentale	0,644**	1,527**	1,301	1,311**
Prêt étudiant	1,129	0,850**	0,794**	0,711*
Âge 25	0,922	0,928	0,740**	0,866
Âge 26	1,426**	0,871	0,692**	0,920
Moyenne au secondaire 90 % et plus	0,254*	0,218*	1,082	0,283*
Moyenne au secondaire 80 % à 89 %	0,526**	0,581*	0,787	0,522*
Moyenne au secondaire 70 % à 79 %	0,863	0,840	0,957	0,864
Opinion parentale par rapport aux études postsecondaires	0,781	0,893	1,007	0,841
Éducation parentale – secondaire non complété	0,733	0,931	0,682	0,884
Éducation parentale – diplôme d'études postsecondaires non complété	1,462**	0,778	0,862	0,868
Éducation parentale – diplôme d'études postsecondaires	0,820	0,731**	0,878	0,656*
Engagement scolaire très élevé	0,954	0,781	0,596**	0,838
Engagement scolaire élevé	0,933	1,082	0,790	1,085
Travail scolaire au secondaire moins de trois heures	1,802*	1,318**	1,051	1,464*
Décroché du secondaire	1,343	2,289*	1,203	1,619*
Prêt étudiant – information manquante	2,898**	1,343	0,328	1,222
Education parentale – information manquante	1,813**	1,396	0,939	1,126

* significatif à un niveau de 1 %

** significatif à un niveau de 5 %

Note : Les variables de référence dans l'analyse de régression logistiques sont : hommes, Ontario, Canadien de naissance, collectivité urbaine, non autochtone, autre structure familiale, pas de prêt étudiant, 24 ans, moyenne au secondaire de 60 % à 69 %, opinion parentale par rapport aux études postsecondaires – important, éducation parentale – diplôme d'études secondaires, engagement scolaire peu élevé, travail scolaire au secondaire – plus de trois heures, n'a pas décroché du secondaire.

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Les variables qui augmentent ce risque de façon significative sont : avoir consacré moins de trois heures par semaine aux travaux scolaires au secondaire et avoir des parents qui ont commencé des études postsecondaires et qui les ont abandonnées comparativement avec des parents qui avaient complété leurs études secondaires.

Abandon des études collégiales

Au niveau des décrocheurs du collégial, des différences significatives ont été observées seulement dans deux provinces (tableau 12, deuxième colonne) par rapport avec l'Ontario. On a observé des probabilités accrues d'abandonner les études au collégial dans les provinces de Québec et de l'Alberta. Certaines explications possibles pour le Québec pourraient être reliées au fait que pour entrer à l'université, une condition requise est d'avoir terminé ses études au CEGEP. Du fait que le taux de décrochage universitaire est significativement inférieur au Québec, cela peut impliquer que le processus de décrochage a lieu au niveau du collégial, les étudiants diplômés étant plus susceptibles de persévérer à l'université.

Les probabilités de décrochage au collégial étaient plus faibles pour les jeunes adultes qui possèdent les caractéristiques suivantes : femmes; avoir un prêt étudiant; avoir déclaré des notes élevées au secondaire dans les catégories de 90 % et plus ou de 80 % à 89 %, en comparaison avec la catégorie de 60 % à 69 %; avoir des parents qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires en comparaison avec les jeunes adultes dont les parents n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires; et avoir eu un épisode de décrochage au secondaire.

En revanche, les variables reliées avec un risque plus élevé de décrochage au collégial étaient les suivantes : avoir grandi dans une famille monoparentale en comparaison avec d'autres types de structure familiale; ne pas être Canadien de naissance; et avoir déclaré avoir consacré moins de trois heures par semaine aux travaux scolaires au secondaire.

Abandon des études poursuivies dans un autre type d'établissement postsecondaire

En comparaison avec l'Ontario, aucune des provinces n'avaient obtenu des rapports de cotes relatifs à l'abandon des études postsecondaires poursuivies dans un autre type d'établissement postsecondaire significativement moins élevés (tableau 12, troisième colonne). Comme dans le cas des étudiants universitaires, les résidents de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique étaient significativement plus susceptibles d'abandonner les études qu'ils poursuivaient dans un autre type d'établissement d'enseignement postsecondaire.

Bien que le risque qu'ils abandonnent leurs études au niveau universitaire ou collégial soit moins élevé, les femmes étaient significativement plus susceptibles d'abandonner les études qu'elles poursuivaient dans un autre type d'établissement d'enseignement postsecondaire. Parmi les variables associées à un moins grand risque d'abandonner ce type d'établissement d'enseignement postsecondaire, citons : avoir un prêt étudiant; avoir 25 ou 26 ans par rapport à 24; et avoir indiqué un niveau d'engagement très élevé au secondaire.

Abandon des études poursuivies dans tous les types d'établissement d'enseignement postsecondaire

Les étudiants qui avaient un statut général de décrocheur du postsecondaire présentent un risque plus élevé de ne pas obtenir de diplôme d'études postsecondaires. Il se peut que les décrocheurs universitaires, les décrocheurs du collégial ou les décrocheurs d'un autre type d'établissement aient entrepris d'autres formes d'études postsecondaires et, ce faisant, obtenu un statut différent comme l'illustre le tableau 11. Les décrocheurs de ce groupe n'avaient cependant pas réussi à effectuer une transition vers une autre forme d'études postsecondaires durant les six années couvertes par l'étude, ce qui signifie que s'ils ont entrepris un autre programme dans un autre type d'établissement, ils l'ont de nouveau abandonné.

Comme le montre le tableau 12 à la quatrième colonne, en comparaison avec les résidents de l'Ontario, seuls les jeunes adultes du Québec présentaient des probabilités significativement plus élevées de se retrouver avec un statut général de décrocheur du postsecondaire.

Les étudiants des collectivités rurales étaient plus susceptibles d'avoir abandonné toutes les formes d'études postsecondaires analysées. Un risque accru de décrochage général a aussi été constaté chez les étudiants ayant grandi dans une famille monoparentale, les étudiants déclarant avoir consacré moins de trois heures par semaine aux travaux scolaires au secondaire et les étudiants qui ont eu un épisode de décrochage pendant qu'ils étaient au secondaire.

Les femmes, ceux qui avaient un prêt étudiant, ceux qui avaient déclaré des notes au secondaire dans les catégories de 90 % et plus ou de 80 % à 89 %, et ceux dont les parents avaient complété des études postsecondaires présentaient tous des probabilités plus faibles d'avoir un statut général de décrocheur.

Différences entre les décrocheurs des différents types d'établissement d'enseignement postsecondaire

Les quatre modèles distincts analysaient les décrocheurs pour les trois types d'établissement ainsi que la mesure de décrochage général au niveau postsecondaire. Bien qu'il soit difficile de comparer les différences de magnitude au niveau des quatre modèles, on peut analyser la pertinence croisée de ces estimations en fonction de leur valeur significative dans chacun des modèles. Le tableau 13 fournit un bref résumé des variables estimées qui sont significatives dans chacun des modèles.

Tableau 13

Variables associées avec des probabilités de décrochage plus élevées ou plus faibles selon le type d'établissement

	Probabilités plus élevées de décrocher	Probabilités plus faibles de décrocher
de l'université	Hommes Nouvelle-Écosse Saskatchewan Alberta Colombie-Britanique 26 ans Éducation parentale – diplôme d'études postsecondaires non complété Travaux scolaires – moins de trois heures	Québec Deux parents Famille monoparentale Moyenne au secondaire 90 % et plus Moyenne au secondaire 80 % à 89 %
du Collège / CEGEP	Hommes Québec Alberta Famille monoparentale Travaux scolaires - moins de trois heures Décroché du secondaire	Prêt étudiant N'est pas Canadien de naissance Moyenne au secondaire 90 % et plus Moyenne au secondaire 80 % à 89 % Éducation parentale – diplôme d'études postsecondaires
des autres types d'établissements postsecondaires	Femmes Nouvelle-Écosse Colombie-Britanique	Prêt étudiant 25 ans 26 ans Engagement scolaire très élevé
de tout établissement postsecondaire	Hommes Québec Collectivité rurale Famille monoparentale Travaux scolaires – moins de trois heures Décroché du secondaire	Prêt étudiant Moyenne au secondaire 90 % et plus Moyenne au secondaire 80 % à 89 % Éducation parentale – diplôme d'études postsecondaires

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Il est clair que certaines variables étaient significatives dans plusieurs modèles. Cela signifie qu'elles étaient régulièrement associées à des risques plus élevés d'abandon des études poursuivies dans plusieurs types d'établissement d'enseignement postsecondaire. Ces risques étaient les suivants : être résident de l'Alberta, de la Colombie-Britannique ou du Québec, avoir consacré moins de trois heures par semaine aux travaux scolaires au secondaire et, enfin, avoir eu un épisode de décrochage au secondaire.

Le taux de décrochage des étudiants qui vivent en Alberta et en Colombie-Britannique, tel que mentionné antérieurement, pourrait être le reflet des conditions très favorables du marché du travail dans ces deux provinces.

Les résidents du Québec présentaient également un risque de décrochage plus élevé, mais ce risque était plus grand chez les étudiants du collégial. En raison du réseau de CEGEPs du Québec, unique en son genre, et de l'obligation de poursuivre des études dans un collège avant d'entrer à l'université, il semble que les jeunes adultes décrochent au collégial avant d'entrer à l'université.

Enfin, il a également été observé qu'au secondaire, le fait d'avoir consacré peu d'heures aux travaux scolaires et d'avoir eu des épisodes de décrochage étaient régulièrement lié à un taux de décrochage élevé. Ces variables étaient non seulement significatives dans plusieurs modèles, mais leur magnitude était aussi régulièrement considérée plus grande que celle des autres variables. Cela pourrait indiquer qu'une culture d'apprentissage a été développée avant l'entrée dans un établissement d'enseignement postsecondaire et qu'elle persiste durant leurs années d'apprentissage.

Par contre, certaines variables étaient associées à plusieurs reprises avec des probabilités plus faibles de décrocher. Elles sont : avoir un prêt étudiant et avoir déclaré de bonnes notes au secondaire.

Quelques variables avaient des rapports de cotes relatifs au décrochage très différents lorsqu'on les comparait dans tous les modèles. Par exemple, les étudiants du Québec, et les étudiants issus de familles monoparentales étaient moins enclins à abandonner leurs études à l'université et bien plus susceptibles de le faire au niveau du collège / CEGEP.

5. Conclusion

Obtenir un diplôme d'études postsecondaires est un investissement utile en raison des avantages nets qu'en retirent à la fois l'individu et la société. Toutefois, lorsque l'étudiant ne réussit pas à obtenir ce niveau d'étude, l'individu et la société en subissent les coûts. Il est donc important de comprendre le processus de participation aux études postsecondaires.

Ce rapport a présenté une nouvelle méthode pour examiner le processus de décrochage afin de mettre en relief les pratiques inefficaces. À la différence des analyses précédentes des décrocheurs, on a pu enregistrer les essais ratés en vue d'acquérir des titres de compétences même lorsque les étudiants avaient obtenu un diplôme. Cette méthode a permis d'enregistrer bien au-delà de 100 000 essais ratés qui seraient passés inaperçus avec la méthodologie utilisée antérieurement.

Ce rapport a également présenté un profil détaillé des décrocheurs et des diplômés de différents types d'établissements postsecondaires. Il a été constaté, de façon constante, que certaines caractéristiques démographiques, familiales et scolaires étaient associées à un taux de décrochage plus élevé au niveau du postsecondaire.

Les analyses de régression logistique ont confirmé que même après contrôle de nombreuses variables, certaines caractéristiques étaient régulièrement associées à un risque de décrochage plus élevé pour tous les types d'établissement d'enseignement postsecondaire. Parmi les caractéristiques clés associées fréquemment au décrochage de n'importe quel type d'établissement d'enseignement postsecondaire, citons : être de sexe masculin, avoir consacré peu de temps aux travaux scolaires au secondaire, avoir eu un épisode de décrochage au secondaire, et être résident de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ou du Québec.

Les caractéristiques associées à un risque plus faible de décrochage étaient : avoir un prêt étudiant, avoir obtenu des notes élevées au secondaire et avoir des parents qui ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires.

Références

Frenette, Marc. *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières.* Statistique Canada, Ottawa, Février 2007

Frenette, Marc, *Est-ce que les universités profitent à la population locale de jeunes? Résultats provenant de la fréquentation des universités et des collèges, et des gains des diplômés suivant la création d'une nouvelle université*, Statistique Canada, Ottawa, Janvier 2007

Lambert, Mylène, Zeman, Klarka, Allen, Mary et Bussière, Patrick, *Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition.* Statistique Canada et Ressources humaines et Développement social Canada, Ottawa, Novembre 2004

Shaienks, Danielle, Eisl-Culkin, Judy, et Bussière, Patrick, *Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3ième cycle de l'EJET.* Statistique Canada et Ressources humaines et Développement social Canada, Ottawa, Juillet 2006

Shaienks, Danielle et Gluszynski, Tomasz, *Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4ième cycle.* Statistique Canada et Ressources humaines et Développement social Canada, Ottawa, Novembre 2007

Notes en fin de texte

1. Les autres types d'établissement d'enseignement postsecondaire incluent les instituts techniques financés par les deniers publics, les écoles de métiers et les écoles professionnelles, les écoles commerciales privées, les instituts de formation privés, ou toute autre école au-dessus de l'école secondaire, à savoir les académies de police, les écoles de formation des sapeurs pompiers, etc. Les collèges universitaires (university colleges) sont également compris dans les autres types d'établissement parce que le genre de programme suivi était difficile à évaluer (programme collégial ou programme universitaire).
2. On trouvera des précisions sur l'enquête à l'annexe A.
3. Le plan d'échantillonnage de l'EJET de la cohorte des 18 à 20 ans est fondé sur le plan d'échantillonnage de l'Enquête sur la population active (EPA). Sont exclus les résidents du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest, les personnes vivant dans des réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les personnes détenues en institution. L'échantillon de l'EJET n'est donc **PAS** représentatif de l'ensemble de la population autochtone, mais seulement de la population autochtone hors réserve.
4. Si un étudiant obtient un diplôme auprès d'un CEGEP ou d'un collège et entre ensuite à l'université et abandonne ses études, il a un statut de diplômé du collégial, un statut de décrocheur universitaire et un statut général de diplômé du postsecondaire.
5. On obtient les rapports de cotes en soustrayant 1 de l'estimation. Pour des rapports de cotes exacts, par exemple, une estimation de 0,669 pour le Québec dans le modèle universitaire, (tableau 12) signifie que les étudiants du Québec sont 33 % (0,669-1) fois moins susceptibles d'abandonner leurs études que les jeunes de l'Ontario, et une estimation de 1,654 pour Terre-Neuve-et-Labrador signifie que les étudiants de cette province sont 65 % (1,654-1) fois plus susceptibles d'abandonner leurs études que les étudiants de l'Ontario qui est la province de référence dans le modèle.

Annexe A : En quoi consiste l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET)?

L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) est une enquête longitudinale canadienne visant à examiner les profils des grandes transitions que vivent les jeunes, notamment celles ayant trait à l'éducation, à la formation et au travail, et les facteurs qui influent sur ces transitions.

Suite à des consultations avec les principaux intervenants de tout le Canada, dix grands objectifs ont été développés pour l'enquête. Ils sont les suivants :

1. Examiner les transitions majeures dans la vie des jeunes comme le passage du niveau secondaire au niveau postsecondaire et la première transition de l'école au marché du travail;
2. Mieux comprendre les cheminements liés aux études et au marché du travail et les facteurs qui influent sur ces cheminements;
3. Déterminer les cheminements liés aux études et au travail qui facilitent la transition vers le marché du travail;
4. Examiner la fréquence, les caractéristiques, les facteurs et les répercussions du décrochage scolaire;
5. Comprendre l'incidence de l'école sur les résultats éducatifs et professionnels;
6. Examiner l'apport des programmes d'apprentissage en milieu de travail, des emplois à temps partiel et du bénévolat pour l'acquisition de compétences et la transition vers le marché du travail;
7. Examiner les attitudes, les comportements et les compétences des jeunes qui accèdent au marché du travail;
8. Mieux comprendre les facteurs qui influencent la poursuite des études postsecondaires y compris le financement des études;
9. Mieux comprendre le rôle que jouent les aspirations et les attentes sur le plan des études et du marché du travail sur la décision de faire des études supérieures et sur le choix de carrière; et,
10. Étudier les cheminements éducatifs et professionnels dans le cas de divers sous-groupes, surtout les jeunes « à risque ».

Afin de permettre l'atteinte des objectifs visés à temps, il a été décidé de recueillir des données auprès de deux groupes d'âge dans le cadre du premier cycle de l'enquête en 2000. Le premier groupe est celui des jeunes âgés de 15 ans, et le deuxième, celui des jeunes âgés de 18 à 20 ans. On a demandé aux deux cohortes de fournir une gamme de données sur leur expérience scolaire et leur expérience de travail, ainsi que sur leurs caractéristiques personnelles, y compris, par exemple, leurs aspirations en ce qui a trait aux études. Le groupe plus jeune a aussi participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), un test reconnu au niveau international qui vise à évaluer les connaissances et les

compétences des jeunes âgés de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences. En outre, on a effectué une interview auprès des parents et on a administré un questionnaire aux directeurs d'écoles.

Au total, presque 30 000 jeunes âgés de 15 ans, et plus de 22 000 jeunes âgés de 18 à 20 ans, provenant des dix provinces, ont participé au premier cycle de l'EJET en 2000. Des analyses pour les deux cohortes au cours des deux premiers cycles ont été présentées dans divers rapports qui peuvent être téléchargés sans frais dans Internet à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca.

Des interviews de suivi auprès des participants de l'EJET ont eu lieu en 2002, 2004 et 2006. Lors de leur dernière entrevue en 2006, les jeunes des deux cohortes étaient âgés respectivement de 21 ans et de 24 à 26 ans.

Méthodologie de l'EJET

Population cible

L'EJET comporte deux populations cibles : une cohorte de jeunes qui étaient âgées de 18 à 20 ans le 31 décembre 1999, et une cohorte de jeunes qui étaient âgés de 15 ans le 31 décembre 1999. Cette section s'attarde plus spécifiquement à la cohorte analysée dans le présent rapport, soit la cohorte des jeunes âgés de 18 à 20 ans en 1999.

Plan de sondage : cohorte des 18 à 20 ans

La population cible pour la cohorte des 18 à 20 ans est constituée de l'ensemble des résidents des dix provinces du Canada qui sont nés au cours des années civiles 1979 à 1981. Ces personnes étaient âgées de 18 à 20 ans en 1999, année de référence pour le cycle 1.

Le plan de sondage adopté pour la cohorte des 18 à 20 ans est fondé sur un certain groupe de ménages qui participaient à l'Enquête sur la population active (EPA) entre janvier 1997 et décembre 1999. Les personnes qui étaient membres à temps plein des forces armées, ainsi que les personnes vivant dans des réserves indiennes ou dans des régions du Nord et des régions éloignées sont exclues de l'EPA et ont par conséquent été aussi exclues de cette cohorte. À partir de ces ménages, on a tiré un échantillon de personnes nées entre 1979 et 1981, ou de personnes que l'on estimait avoir entre 18 et 20 ans en 1999.

L'échantillon était constitué de 29 164 jeunes âgés de 18 à 20 ans au cycle 1. Au total, 23 594 (80,9 %) personnes ont répondu au cycle 1. Les répondants qui ont refusé de partager leurs données ont été retirés de l'échantillon de départ du cycle 2, le réduisant à 22 378 jeunes.

Aux cycles suivants, les taux de réponse ont été respectivement de 83,8 % au cycle 2, 78,7 % au cycle 3 et 83,8 % au cycle 4. L'échantillon est donc passé à 18 743 jeunes au cycle 3 à 14 753 au cycle 4. L'échantillon de départ pour le cycle 5 était ainsi constitué de 12 360 jeunes adultes.

Collecte des données

Même si l'on a utilisé des stratégies de collecte différentes pour chacune des cohortes du cycle 1, on a eu recours à la même stratégie pour les deux cohortes au cycle 2 et aux cycles subséquents. La collecte de données se déroule normalement entre la mi-janvier et la mi-juin au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur.

Le tableau qui suit fait état des taux de réponse selon la province et le cycle.

Tableau A.1

Taux de réponse, cycles 1, 2, 3 et 4

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4	Longitudinal
	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Canada	76,7	83,8	78,7	83,8	42,4
Terre-Neuve-et-Labrador	84,9	83,0	78,3	81,8	45,1
Île-du-Prince-Édouard	81,0	82,4	80,0	86,8	46,4
Nouvelle-Écosse	80,6	81,9	79,6	86,7	45,5
Nouveau-Brunswick	76,3	75,6	79,2	85,2	38,9
Québec	75,0	85,8	80,4	85,9	44,5
Ontario	75,4	86,4	75,8	81,1	40,1
Manitoba	81,7	86,5	78,1	89,9	49,6
Saskatchewan	82,0	82,9	86,4	83,5	49,1
Alberta	73,7	80,2	83,3	81,3	40,0
Colombie-Britannique	71,6	79,8	73,0	81,7	34,1
Nombre de répondants	**22 378**	**18 743**	**14 753**	**12 360**	**12 360**

Source : Enquête auprès des jeunes en transition.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (87-004-XIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004XIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-M N° 001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-M N° 002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-M N° 003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-M N° 004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-M N° 005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-M N° 006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-M N° 007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-M N° 008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-M N° 009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-M N° 010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-M N° 011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-M N° 012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-M N° 013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-M N° 014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-M N° 015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-M N° 016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants
81-595-M N° 017	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-M N° 018	Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
81-595-M N° 019	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
81-595-M N° 020	Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
81-595-M N° 021	Cadre canadien pour les statistiques culturelles
81-595-M N° 022	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
81-595-M N° 023	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-M N° 024	Contribution économique du secteur culturel en Ontario
81-595-M N° 025	Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
81-595-M N° 026	Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-M N° 027	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
81-595-M N° 028	Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
81-595-M N° 029	Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
81-595-M N° 030	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
81-595-M N° 031	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final
81-595-M N° 032	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
81-595-M N° 033	Le secteur des services d'enseignement au Canada
81-595-M N° 034	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-M N° 035	Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-M N° 036	Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
81-595-M N° 037	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-M N° 038	Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
81-595-M N° 039	Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants
81-595-M N° 040	Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture
81-595-M N° 041	Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information
81-595-M N° 042	Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires
81-595-M N° 043	Liens entre les résultats éducationnels à l'âge de 19 ans la capacité en lecture à l'âge de 15 ans
81-595-M N° 044	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1997-1998 à 2003-2004
81-595-M N° 045	Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3ième cycle de l'EJET
81-595-M N° 046	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005/2006 : rapport préliminaire
81-595-M N° 047	Aide au remboursement des prêts étudiants du Canada : Les gens qui se prévalent du programme d'exemption d'intérêts et ceux qui ne l'utilisent pas
81-595-M N° 048	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : rapport final
81-595-M N° 049	Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique
81-595-M N° 050	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1998-1999 à 2004-2005
81-595-M N° 051	L'emploi dans le secteur culturel dans un contexte nord-américain
81-595-M N° 052	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport préliminaire
81-595-M N° 053	Vers une géographie de la culture : l'écart entre l'urbain et le rural en matière de professions culturelles

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-M N° 054	Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-M N° 055	Décrocheurs du secondaire retournant à l'école
81-595-M N° 056	Commerce des services culturels Guide des concepts et des méthodes
81-595-M N° 057	Résultats de scolarisation à l'âge de 19 ans selon le sexe et le revenu parental : un premier regard sur les différences provinciales
81-595-M N° 058	Tendances des effectifs étudiants au postsecondaire jusqu'en 2031 : trois scénarios
81-595-M N° 059	Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4e cycle
81-595-M N° 060	La participation sportive au Canada, 2005
81-595-M N° 061	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005-2006 : rapport final
81-595-M N° 062	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2007-2008 : rapport préliminaire
81-595-M N° 063	Apprentis inscrits : la cohorte de 1993, une décennie plus tard, comparaisons avec la cohorte de 1992
81-595-M N° 064	L'apport des créateurs : le rôle des professions culturelles dans l'économie au cours des années 90
81-595-M N° 065	Les diplômés du doctorat au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, 2004-2005
81-595-M N° 066	Comprendre la consommation de produits et services de la culture au Canada
81-595-M N° 067	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1999-2000 à 2005-2006
81-595-M N° 068	Éducation des travailleurs de la santé : Résultats provinciaux
81-595-M N° 069	Les études doctorales au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2005-2006
81-595-M N° 070	Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires